

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 05 - 21

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Représentés : 6

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE
SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**DONATION
A LA COMMUNE**

**ACRYLIQUE
SUR TOILE DE LIN**

**MONSIEUR
PATRICK RAPHAEL**

Etaient représentés :
Adjoints : Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à
Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI),
Monsieur Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :
Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE, Messieurs
Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180529-DEL20180521-DE
Date de télétransmission : 31/05/2018
Date de réception préfecture : 31/05/2018

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Patrick RAPHAEL, Artiste peintre, d'une acrylique sur toile lin, qualité supérieure - Dimensions 81 x 100 cm, intitulée « *Nuit étoilée* », pour une valeur estimée à 1 000 €.



Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Patrick RAPHAEL, Artiste peintre, d'une acrylique sur toile lin, qualité supérieure - Dimensions 81 x 100 cm, intitulée « *Nuit étoilée* », pour une valeur estimée à 1 000 €.

Autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant, formalisant ladite donation.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique
Philippe BARTHELEMY